

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

SOLUTION

Toutes nos  
**énergies**  
au service  
du Cher !

**SDE18**

Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

**SDE 18**

TECHNOPÔLE LAHITOLLE  
7 rue Maurice ROY  
CS 60021  
18021 BOURGES CEDEX

Tél. 02 48 50 85 40  
Fax 02 48 21 03 16

E-mail : [info@sde18.com](mailto:info@sde18.com)  
[www.sde18.com](http://www.sde18.com)

# SOMMAIRE



## 2012 D'UN COUP D'OEIL



### 1 **Énergie**

Compétence énergie, de nouvelles offres

8-15



### 2 **SIG**

Un Système d'Information Géographique enrichi

16-19



### 3 **Électrification**

Les travaux d'électrification dans le Cher

20-23



### 4 **Éclairage public**

Programme 2012 et diagnostics

24-31



### 5 **Gaz**

32-35



### 6 **Fonctionnement du syndicat**

36-45

# L'ÉDITO

## du Président

**2012** a constitué une bonne année pour le Syndicat. Un temps de coupure en forte baisse, des investissements à la hausse pour encore mieux accompagner les Communes, les nouveautés dont j'attends beaucoup (Fonds d'Efficacité Energétique pour accélérer la rénovation des bâtiments, nouveau règlement SIG...), des résultats financiers à la hauteur de nos ambitions... Cette année encore, les élus, comme les agents du SDE 18 ont été au rendez-vous. Qu'ils en soient remerciés.

**2013**, dernière année complète de notre mandat, verra les efforts du Syndicat décuplés : poursuite du Plan Rêve, mise en place du FEE, augmentation de l'enveloppe dédiée aux travaux... sans oublier, la réflexion et le début de mise en œuvre du schéma de déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Cette politique volontaire d'aménagement du territoire de notre département doit contribuer à améliorer la vie de tous les habitants du Cher.

*Avec mes sentiments bien dévoués !*



Aymar de GERMAY,  
Maire de Marmagne,  
Vice-Président de Bourges Plus





Lancement du  
schéma départemental  
de déploiement  
**des bornes  
électriques**



## 2012 D'UN COUP D'OEIL

### MARS ▼

**Système d'Information Géographique : Adhésion à la plateforme d'information géographique GEOCENTRE.**

En adhérant à cette charte, le SDE 18 a la possibilité d'acquérir des données géographiques, de participer à la mutualisation des données géographiques de la Région Centre et de partager des informations sur les problématiques SIG.

**Convention sur les échanges techniques : Signature du protocole d'accord avec ERDF.**

Le concessionnaire doit détenir toutes les caractéristiques utiles et fiables sur les ouvrages placés sous sa responsabilité et fournir les informations nécessaires à l'autorité concédante, le SDE 18, lorsque celui-ci assure la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau.

### MAI ▼

**Remise officielle du Prix du SERCE au SDE 18 pour le Parcours lumière de St-Amand**

Le Syndicat a été récompensé par un troisième prix national pour la conception et la réalisation du parcours lumière de St Amand mis en oeuvre par l'entreprise CEE. Ce prix national est décerné chaque année par le SERCE, Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique, qui regroupe plus de 900 entreprises et adhère à la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).

**Signature d'une convention d'échange de données**

Une convention d'échange de données sur la numérisation des documents d'urbanisme a été signée en mai 2012 entre la DDT du Cher et le SDE 18.

### 29 JUIN ▼

**LE SDE 18 INAUGURE SES LOCAUX :  
1<sup>ER</sup> BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE DU CHER !**

29

### OCTOBRE ▼

**Le Comité syndical valide la mise en place du Fonds d'Efficacité Energétique.**

Le Syndicat propose aux collectivités de bénéficier du Fonds d'Efficacité Energétique (FEE) pour les travaux répondant aux critères des certificats d'économies d'énergie. La collectivité peut prétendre à une subvention de 10 % (limité à 20 000 €) sur le montant hors taxes des travaux éligibles.

### NOVEMBRE ▼

**Le SDE 18, acteur majeur dans le déploiement du haut débit.**

Acteur essentiel dans l'aménagement du territoire du Cher, le SDE 18 aura consacré plus d'un million d'euros à la desserte des pylônes de Cher Haut Débit.

**Commission SIG à destination des élus.**

Un débat dédié à la compétence SIG a permis d'échanger sur les possibilités offertes pour son évolution. Les conclusions de cette rencontre ont permis au Syndicat de développer tout au long de l'année les réflexions menant à l'évolution de la compétence.

**Certification, un renouvellement incontestable :** au vu de des indicateurs, la certification ISO 9001 a été renouvelée pour l'ensemble des métiers du Syndicat.

### DÉCEMBRE ▼

**Convention avec le SDIS**

Une convention d'échange de données relative à la défense incendie sur le département du Cher a été signée en décembre 2012 entre le SDIS du Cher et le SDE 18. Les hydrants sont désormais accessibles via Latitude18.



ÉNERGIE

2012 POINT  
FORT



## COMMISSION ENERGIE

Echange avec les élus du département sur de nouvelles pistes de réflexions qui permettent d'améliorer le service proposé aux Communes adhérentes (232 Communes représentées sur 290)

## LES NOUVELLES COMPÉTENCES

La compétence Energie se dote d'un règlement technique et financier validé par le Comité du 23 octobre 2012.

Au cours de l'année, le SDE 18 a exploré les différentes offres qui pouvaient être faites aux Communes. La visite de plusieurs syndicats d'énergie, ayant déjà développé leur politique énergie, a permis de faire ressortir 5 propositions lors de la commission générale :

- Le conseil en énergie partagé.
- Le bois énergie.
- Les certificats d'économie d'énergie.
- Le photovoltaïque.
- Les énergies renouvelables.

### CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

#### RÉALISATION DU BILAN ÉNERGÉTIQUE INITIAL ▼

Le bilan énergétique initial est la première étape du Conseil en Energie Partagé. Il permet d'étudier les consommations et les coûts énergétiques de la Commune durant les trois dernières années.

Cet état des lieux est établi à partir des factures et d'une visite de chaque bâtiment. Ainsi, le patrimoine est parfaitement connu et permet de cibler les gisements potentiels d'économie d'énergie.

Les pistes d'économies sont présentées sous forme d'un plan d'actions.

#### BILANS RÉALISÉS EN 2012 ▼

- Cornusse
- Thénieux
- Preuilly
- Arpheuilles

#### SUIVI PERSONNALISÉ DE LA COMMUNE ▼

A la suite du bilan initial, certaines Communes ont souhaité bénéficier du suivi de leurs actions et de leurs consommations d'énergie et d'eau. La démarche trouve tout son intérêt lorsqu'elle est globale, ce qui signifie que le plan d'actions issu du bilan de 1<sup>ère</sup> année doit être suivi au fil du temps. La Commune garde l'entière maîtrise des actions mises en place, le service énergie du SDE 18 étant présent pour aider et conseiller la Commune.

#### SUIVIS RÉALISÉS EN 2012 ▼

- Préveranges
- Savigny en Sancerre

#### EXEMPLE DE LA COMMUNE DE PRÉVERANGES ▼

ENGAGEMENT	depuis <b>2010</b>
COÛT ÉNERGÉTIQUE pour les bâtiments	environ 30 000 € (62% de la facture énergétique globale)
COÛT DE L'EAU dans les bâtiments	environ 3 000 €
ACTIONS mises en place	<ul style="list-style-type: none"><li>• Affichage Display des bâtiments.</li><li>• Communication auprès des habitants.</li><li>• Rédaction d'un article dans le bulletin municipal.</li><li>• Isolation de la toiture et changement des portes à l'école.</li><li>• Changement de la chaudière de l'école</li></ul>
CONCLUSION	environ 7 600 € d'économie (énergie et eau) sur l'ensemble des bâtiments

# ADEME

Le service énergie du SDE 18 sera soutenu techniquement et financièrement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, par l'ADEME Centre dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.

#### LES PISTES QUI ONT ÉTÉ RETENUES SONT :

- Réalisation du bilan initial et suivi énergétique sur plusieurs années,
- engagement de la collectivité sur 6 années,
- cotisation de 1€/hab/an avec une cotisation exceptionnelle à 0,5€/hab1<sup>ère</sup> année pour les Communes s'engageant dans un COEP (Conseil en Orientation Énergétique du Patrimoine). Ce dispositif concerne Communes de plus de 1 000 habitants ou Communautés de Communes ayant plus de 10 bâtiments de plus de 10 ans.

## THERMOGRAPHIE

Cette étude a pour objectif de montrer, via les images thermographiques (thermogrammes) et de façon simple, les différents points sensibles entraînant des déperditions d'énergies dans les bâtiments. Elle se déroule en 2 phases :

### • LA VISITE DES BÂTIMENTS

La caméra thermique permet de capter le rayonnement invisible d'énergie dégagé par un objet et de le restituer sous forme d'une image visible colorisée.

Pour effectuer la série de prise de vues avec la caméra, il est indispensable de disposer de certaines conditions météorologiques : différence de température de plus de 10°C entre l'intérieur et l'extérieur. Les prises de vues extérieures doivent être effectuées tôt le matin (avant que le soleil n'ait eu le temps de chauffer la façade) ou tard le soir (au moins quatre heures après le coucher du soleil).

### • L'ANALYSE DES DONNÉES ET LA RÉDACTION DU RAPPORT

A la suite à la visite du bâtiment, il est effectué un premier tri des thermogrammes afin de ne conserver que les plus pertinents.

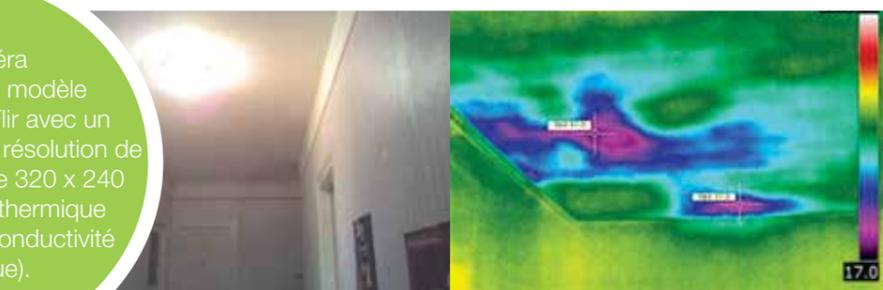
Une analyse de chaque thermogramme est ensuite effectuée afin de faire apparaître les points importants concernant les différents éléments des bâtiments (déperditions énergétiques anormales, infiltration d'air...).

Les thermogrammes figurent sur le rapport présentant tous les lieux analysés du bâtiment. La conclusion du rapport présente les actions pouvant être mises en place, sachant que la Commune garde l'entière maîtrise des travaux à effectuer.

## EXEMPLES DE THERMOGRAMMES

### THERMOGRAPHIES RÉALISÉES EN 2012

- Bouzais (gîtes ruraux).
- Allogny (salle polyvalente).
- St Florent sur Cher (Hôtel de Ville, Centre L. Aragon, Salles Roseville, Médiathèque).
- Neuvy sur Barangeon (centre socioculturel).
- Belleville (Salle polyvalente).



▶ La caméra utilisée est un modèle B360 de chez Flir avec un objectif de 25°. La résolution de l'image infrarouge 320 x 240 et la sensibilité thermique est de 60 mK (conductivité thermique).

## FEE

Le FEE permet aux collectivités de profiter d'une subvention pour la réalisation de leurs travaux d'économies d'énergie. Il est alimenté par la cession, à posteriori, des CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) générés par ces travaux et valorisés par le SDE 18.

### LE DISPOSITIF ▼

Toute collectivité a la possibilité de valoriser ses travaux d'économie d'énergie de ses bâtiments grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et peut déposer un dossier en propre. Cependant, cela entraîne le montage d'un dossier complexe (inscription au Registre National, justification du rôle incitatif pour les économies d'énergie...) et surtout, si le seuil des 20 GWh n'est pas atteint, il est obligatoire d'attendre l'année civile suivante pour déposer un nouveau dossier, ce qui peut conduire à la non-valorisation des certificats.

### RÔLE DU SDE 18 ▼

Afin de faciliter la démarche des collectivités, le SDE 18 propose aux collectivités qui le souhaitent de mutualiser leurs Certificats d'Économie d'Énergie pour leur compte et de les vendre sur le marché via le Registre National des CEE sur lequel il possède déjà un compte.

### MODALITÉS FINANCIÈRES ▼

La collectivité peut prétendre à une subvention de 10% sur le montant hors taxes des travaux éligibles aux certificats d'économies d'énergie, plafonnés à 200 000 € HT / an. Les travaux éligibles sont uniquement les chantiers de rénovation. La construction de bâtiments neufs ou l'extension ne rentrent pas dans le cadre des CEE. Les CEE valorisés permettent d'alimenter le FEE afin de subventionner de nouveaux travaux.

▶ Le FEE permet aux collectivités de profiter d'une subvention pour la réalisation de leurs travaux d'économies d'énergie.

### EXEMPLES DE TRAVAUX ÉLIGIBLES ▼

- Remplacement de fenêtres ;
- Isolation ;
- Remplacement de chaudière ;
- Pose de ventilation ;
- ...

## CONSEIL EN ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les Communes ont la possibilité de faire appel au Syndicat pour la réalisation d'une pré-étude pour l'installation d'énergies renouvelables sur un bâtiment communal (photovoltaïque, énergie bois...) ou pour tout conseil ponctuel concernant un projet de rénovation ou de changement de chaudière. Le SDE 18 peut accompagner cette pré-étude d'un dossier comportant les différents éléments administratifs et techniques aidant à la réalisation du projet (modèle de cahier des charges, organismes à contacter...).

### CONSEILS RÉALISÉS EN 2012

- St Germain des Bois
  - Chauffage de la salle des fêtes.
- Merry les Bois
  - Remplacement de la chaudière Mairie/école.

## BÂTIMENT DU SDE18

Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Les nouveaux locaux du SDE 18 ont été conçus pour être à énergie positive c'est-à-dire que les consommations de chauffage sont surcompensées par une production d'énergie.

### STRUCTURE DU BÂTIMENT ▼

- 20 cm d'isolation extérieure.
- 25 cm d'isolation en toiture.
- Triple vitrage avec brises soleil orientables.
- Contacteurs sur les ouvertures permettant de couper le chauffage de la pièce concernée.

### SYSTÈME DE CHAUFFAGE/RAFRAICHISSEMENT ▼

- Ventilation double flux.
- Chauffage et rafraîchissement par pompe à chaleur air/eau (27kW pour le chaud).
- Panneaux rayonnant en plafond.
- Régulation pièce par pièce pilotée par une plateforme web.

### PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ▼

- 150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques amorphes.
- 40 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques monocristallin.

### ECLAIRAGE INTÉRIEUR ▼

- Eclairage basse consommation sur pied dans les bureaux et en plafond dans les salles de réunions.
- Détecteur de présence et de luminosité.
- Eclairage à led dans les couloirs avec détecteur de présence.

### ECLAIRAGE EXTÉRIEUR ▼

- Projecteurs et bornes à led

### AUTRES ▼

- Ascenseur à récupération d'énergie.
- Borne pour la recharge des véhicules électriques.
- Vélos à assistance électrique.





**SIG** SYSTÈME D'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE

2012 POINT  
**FORT**



# UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ENRICHIS

Après l'achèvement de la numérisation cadastrale en décembre, le SDE 18 a souhaité enrichir son Système d'Information Géographique Latitude18, en mutualisant les données disponibles afin de les mettre à disposition de toutes les collectivités adhérentes.

Au cours de l'année 2012, un important travail a été mené sur les perspectives du service SIG aboutissant à l'adoption d'un règlement technique et financier de ce service par le Comité syndical du mois de décembre.

## 1. HOMOGÉNÉISATION DES DONNÉES

Afin de garantir le service, l'affichage sur écran ne permet plus la superposition de données numérisées ayant deux échelles différentes.

Pour combler le manque d'information à certaines échelles, plusieurs référentiels IGN ont été ajoutés.



## 2. TRAÇABILITÉ DES DONNÉES

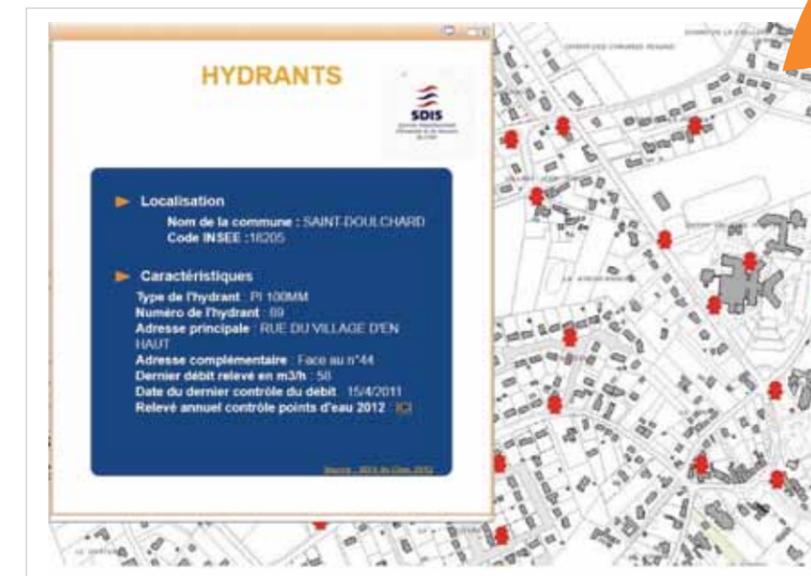
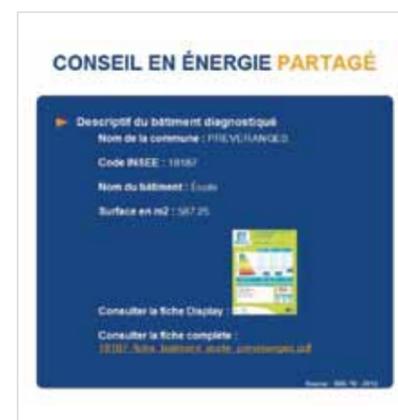
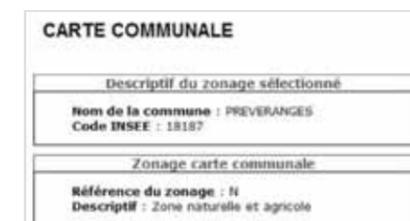
Le SDE 18 s'engage désormais à mentionner sur ses impressions cartographiques et la consultation des données, la source de la donnée. Pour certaines impressions cartographiques via Latitude18, un cartouche apparaît pour avertir l'utilisateur du traducteur de cette donnée (AOC, ErDF, etc.) et de la date de publication.

Dans le cadre de la certification qualité ISO 9001, un tableau de suivi a été développé afin d'avoir un suivi exhaustif des données mises en ligne (source, date et fréquence de mise à jour).



## 3. MEILLEURE ERGONOMIE

Toutes les fiches de consultation ont été modifiées afin d'améliorer l'ergonomie et la qualité de l'information (choix des données, liens hypertextes).



## 4. BASE DE DONNÉES SIG

De nombreuses données sont aujourd'hui consultables à partir de la plateforme web cartographique Latitude18 comme les données IGN, la vue aérienne de 2010-2011, les données de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), les Zones d'Appellation d'Origine Contrôlée, les monuments historiques, les éoliennes et les hydrants.

## 5. DÉMARCHES PARTENARIALES

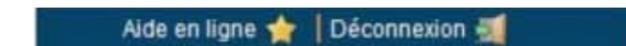
La volonté du SDE18 étant d'offrir un accès le plus exhaustif possible à l'information géographique, plusieurs démarches partenariales ont été mises en place dans le cadre du déploiement de l'outil Web SIG Latitude18.

- Convention entre le SDE 18 et la Direction Départementale des Territoires du Cher pour l'échange de données sur la numérisation des documents d'urbanisme.
- Convention entre le SDE 18 et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher pour l'échange de données sur les hydrants.

**NOUVELLES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES**  
FORFAIT COMPLET : 0,50€ / habitant  
FORFAIT ALLÉGÉ : 0,10€ / habitant  
appliqué uniquement pour les communes ayant déjà un outil SIG autre que Latitude18 (nombre limité de couches : cadastre, réseaux électriques, EP et gaz).

## 6. ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS

Soucieux d'apporter un confort aux Communes et de satisfaire les utilisateurs, le SDE 18 a mis à disposition de nouveaux guides d'utilisation à partir du bouton aide en ligne de Latitude18.



Ces guides sont destinés aux utilisateurs de Latitude 18 pour les aider dans l'usage de l'application.

## 7. ÉVOLUTION DU SERVICE SIG (RÈGLEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER)

Au cours de l'année 2012, un travail a été mené pour réfléchir sur les perspectives d'évolution du service Système d'Information Géographique. A l'issue de celui-ci, le SDE 18 va développer :

- 1 / La numérisation des réseaux humides.
- 2 / La numérisation des documents d'urbanisme.
- 3 / Le développement d'outils dits « collaboratifs ».
- 4 / Les DT-DICT.
- 5 / La mise en place d'une cartothèque en ligne.



# ÉLECTRIFICATION



# RÉPARTITION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

► En 2012, le SDE18 a investi 9,1 millions d'euros pour les travaux d'électrification, auxquels il y a lieu d'ajouter un montant de 658 000 € pour l'achat des transformateurs.

**83,5 km**  
DE RÉSEAU CRÉÉ DONT  
**61,6%**  
EN SOUTERRAIN.

	2010		2011		2012	
	Nbre de dossiers	Volume financier en € TTC	Nbre de dossiers	Volume financier en € TTC	Nbre de dossiers	Volume financier en € TTC
Extensions	86	2 020 875,74 €	95	2 354 678,84 €	130	2 620 784,39 €
Renforcements	62	1 829 518,61 €	82	2 540 077,17 €	75	2 287 833,89 €
Sécurisations	29	599 624,77 €	35	772 649,95 €	58	1 642 549,13 €
Enfouissements	43	4 535 300,01 €	41	4 733 155,39 €	29	2 542 342,70 €
Total électrification	220	8 985 319,13 €	253	10 400 561,35 €	292	9 093 510,11 €

## LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DANS LE CHER

**292** DOSSIERS TRAITÉS

### EXTENSION ▼

En 2012, le SDE 18 a réalisé 130 chantiers d'extension de réseau pour un montant de 2,6 millions d'euros ce qui représente un linéaire de réseau créé de 25,6 kms.

Sur les 130 dossiers, 16 sont liés à des lotissements dont 7 lotissements communaux, 103 liés à des demandes d'alimentation inférieures à 36 kVA et 11 à des demandes comprises entre 36 et 250 kVA.

A noter que toutes ces extensions de réseaux ont été réalisées en technique souterraine.

### RENFORCEMENT ▼

75 dossiers de renforcements ont été traités par le SDE 18 en 2012 pour un montant de 2 287 833,89 €.

43 dossiers font suite au programme travaux transmis par les services d'ERDF et 32 font suite à des réclamations de clients pour chutes de tension.

23,3 kms de réseau ont pu ainsi être renforcés par le SDE18 en 2012, dont 7,4 kms réalisés en technique souterraine.

**LE SDE18 EST INTERVENU SUR LE CHANTIER DE LA CHAPELLE HUGON**  
dans le cadre du déploiement du haut débit dans le département pour alimenter, via une extension de 620 m. Ce pylône situé chemin des Marguerites.

### SECURISATION ▼

En 2012, on note une nette progression du nombre de dossiers réalisés et des montants investis par le SDE 18 dans le cadre de la sécurisation des réseaux.

58 dossiers pour un montant de plus de 1,6 million d'euros ont été traités en 2012, ce qui représente 21 kms de réseau BT sécurisé dont 6 kms ont été reconstruits en technique souterraine.

Ces travaux ont notamment été réalisés en collaboration avec les services d'ERDF dans le cadre des chantiers de restructuration HTA où le SDE18 a pris en charge la sécurisation du réseau BT (Basse Tension).

### ENFOUISSEMENT ▼

En 2012, 2,5 millions d'euros ont été investis par le SDE 18 pour les dissimulations des réseaux, ce qui représente 29 chantiers pour 13,6 kms de réseau BT enfoui.

En parallèle de ces travaux d'enfouissement, le SDE 18 a réalisé pour 222 000 € de travaux de génie civil qui ont permis d'enfouir en même temps les réseaux de télécommunication.

Les travaux de restitution d'éclairage public liés à ces enfouissements ont été réalisés par le SDE18 pour un montant de 983 130,47 €.

Ces transformateurs représentent une puissance de 9 090 kVA installée.



Illuminations à Apremont



# ÉCLAIRAGE PUBLIC



# RÉPARTITION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

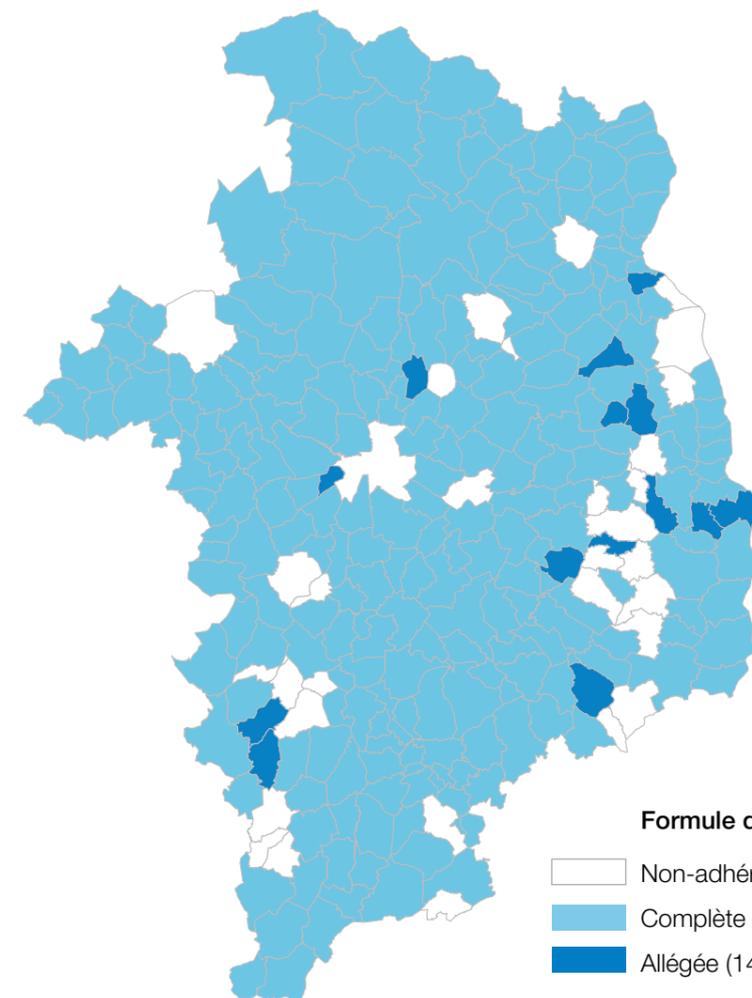
► Au 31 décembre 2012  
253 communes  
ont transféré leur compétence  
« Eclairage Public »  
au Syndicat, soit 87,25 %  
des Communes.

Compétence complète : 239  
Compétence allégée : 14

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CHIFFRES

► Eclairage public, **TOTAL : 4 842 316,50 € TTC.**

	Nbre de dossiers	Montant TTC
Extension	93	<b>721 549,52 €</b>
Modernisation et rénovation	140	<b>868 963,22 €</b>
Opérations liées aux enfouissements de réseaux	29	<b>983 130,47 €</b>
Mise en valeur	3	<b>105 696,00 €</b>
Plan « REVE »	245	<b>1 930 223,56 €</b>
Travaux suite à accident	64	<b>116 133,00 €</b>
Travaux suite à maintenance	138	<b>116 620,80 €</b>



**Formule d'adhésion**

- Non-adhérente (35)
- Complète (241)
- Allégée (14)

253  
communes

## ECONOMIE D'ÉNERGIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

### L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

« Consommer moins et mieux pour le même confort. »

Pour atteindre cet objectif, le SDE 18 propose désormais les outils suivants :

- L'HORLOGE ASTRONOMIQUE calcule, à partir d'informations géographiques et temporelles, la position du soleil et détermine les instants propices d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.
- LE VARIATEUR DE PUISSANCE contrôle le niveau d'éclairage d'une lampe et réduit ainsi la consommation d'énergie électrique lorsqu'il n'est plus nécessaire de maintenir un niveau élevé d'éclairage.
- LES LAMPES À EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉLEVÉE comme les lampes sodium haute pression, led.
- L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE RÉGULIERS des sources lumineuses.
- LE REMPLACEMENT PRÉVENTIF DES AMPOULES ET BALLASTS à fréquences régulières.



► Proposé par le SDE 18, et financé pour partie par l'ADEME, le diagnostic d'éclairage public permet aux Communes de constater que de nombreuses économies de fonctionnement et d'énergie sont possibles avec des temps de retour sur investissement intéressants.

## DIAGNOSTIC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le diagnostic comprend les relevés des points lumineux, l'inventaire des armoires de distribution, la constitution d'une base de données, des relevés photométriques, l'analyse et l'élaboration d'un schéma de rénovation des installations d'éclairage dans le but de réduire les consommations d'énergie.

**Le schéma de rénovation** comporte le matériel à remplacer ou à conserver et une hiérarchisation des priorités. Les actions d'amélioration portent sur l'adaptation des puissances souscrites, le changement de lampes, la gestion des allumages et la variation de tension. L'action est menée sur un nombre important de Communes, parmi lesquelles de petites Communes qui n'auraient pas pu mettre en œuvre cette opération sans l'aide du SDE 18.

- Nombre de communes ayant demandées un diagnostic depuis 2010 : **173**.
- Nombre de communes ayant été diagnostiquées : **115**.
- Nombre de communes en cours de diagnostic : **53**.
- Nombre de communes restant à diagnostiquées : **5**.

**68,40 %** des communes adhérentes à la compétence EP auront réalisé un diagnostic.



# Diagnostic

## CONSTATS SUR LES COMMUNES AYANT ÉTÉ DIAGNOSTIQUÉES

### DONNÉES PATRIMONIALES DES COMMUNES AUDITÉES RENDUES :

- Nombre de sources : **32 355**.
- Nombre de points lumineux : **32 094**.
- Nombre d'armoires de commande : **1 602**.
- Moyenne de points lumineux / armoire : **20**.
- Moyenne de points lumineux : **1 point / 3.91 hab.**

Globalement les ratios d'équipement mettent en exergue le souhait des Communes d'apporter un service d'éclairage public à la majorité des citoyens mais sans une réflexion globale des installations et équipements. Concernant les implantations, une répartition logique et harmonieuse des supports dédiés à l'éclairage doit être optimisée lors des rénovations totales. Fréquemment ces implantations peuvent être conservées permettant ainsi le maintien du nombre de points lumineux voir même la réutilisation de certains supports.

### DONNÉES SUR LA TYPOLOGIE DES SOURCES :

**IODURES MÉTALLIQUES IM** 1 039 soit **3.2%**.  
**SODIUM HAUTE PRESSION SHP** 23 290 soit **72%**.  
**VAPEUR DE MERCURE BF (Ballon Fluo)** 7 292 soit **22.5%**.  
**AUTRES TECHNOLOGIES** 734 soit **2.3%**.

Le pourcentage de Ballons Fluorescents restant à éliminer avant l'entrée en vigueur de l'interdiction de commercialisation de 2015 est semblable à la moyenne nationale constatée. Dans le détail, il existe de grandes disparités entre les Communes sur la présence des Ballons Fluorescents. Cependant bon nombre d'entre elles possèdent des équipements SHP de vieilles générations qui sont vétustes et souvent équipés de fortes puissances.



► LE PLAN REVE

représente **40%**  
des travaux  
d'éclairage public.

## PLAN REVE

### DONNÉES ÉNERGÉTIQUES

La puissance moyenne des points lumineux est très variable dans le Département et va de 90W à 160W soit en moyenne 126W. Le potentiel de réduction lors des rénovations est donc important. En effet, on constate pour les projets réalisés depuis 2009 dans les départements appliquant une méthodologie « éclairer juste » une valeur de 90W à 99W par point lumineux en moyenne. La mise en application systématique de cette méthode sur les projets de rénovations du SDE 18 devrait avoir les mêmes effets. Ce qui représenterait une baisse de 30% en moyenne de la puissance du parc d'éclairage du SDE 18.

### ETAT DE VÉTUSTÉ DES INSTALLATIONS

Le classement croisé des données techniques, énergétiques et photométriques des analyses font apparaître des disparités importantes dans les Communes mais globalement met en relief une vétusté notable du parc pour la plupart des Communes auditées.

- Luminaires Vétustes à urgence U1 court terme : **40,25%**.
- Luminaires moyen à urgences U2 et U3 de rénovation moyen et long terme : **40,1%**.
- Ensemble des luminaires à rénover U1-U2-U3 : **80,35%**.
- Armoires de commande à rénover et remplacer : **89%**.

Cette étude révèle un parc vieillissant dont il faut se préoccuper. Il nécessite des plans pluriannuels sur 10 voire 20 ans pour en assurer le renouvellement et la durabilité. L'aspect sécuritaire n'est pas en reste et un travail conséquent sur les armoires de commande en particulier reste à faire. De nombreuses rénovations nécessiteront aussi une mise en conformité du réseau d'alimentation notamment pour la protection des personnes par mise en place de Dispositifs Différentiels Résiduels comme l'exige la norme NFC 17200.



## CONCOURS LUMIÈRES 2012

**Le SDE 18** ayant fait acte de candidature pour son projet de parcours lumières de SAINT-AMAND-MONTROND remporte le 3<sup>ème</sup> prix de ce concours.



# DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

## ▶ ACTIVITÉ 2012 POUR GRDF

Nombres de clients: **56 547 clients**  
(56 522 en 2011)

Création de 11 km de réseaux supplémentaires soit **une longueur de 1 492 km** sur les Communes du Cher.

### FOCUS SUR LA SURVEILLANCE :

GrDF organise des campagnes de surveillance du réseau soit à pied, soit par un véhicule spécialisé. Ce véhicule permet de capter le méthane qui pourrait s'échapper du réseau et de traiter les fuites éventuelles très rapidement.

En 2012, ce véhicule a parcouru 544 km sur le réseau du Cher.

# GRDF

GrDF est le délégataire historique du réseau de gaz naturel.

**Depuis novembre 2011, le SDE 18 a signé un contrat départemental avec GrDF regroupant les 57 Communes ayant été alimentées dans le cadre de la loi de 1946** (avant 2003).

Ce contrat permet aux Communes de bénéficier des conditions du dernier cahier des charges négocié par la FNCCR, c'est-à-dire des indicateurs de performances plus précis et une redevance de concession plus intéressante.

Pour les Communes souhaitant bénéficier d'une desserte gaz après 2003, la loi oblige l'autorité concédante, donc le SDE 18, a lancé une délégation de service public.

Que les Communes soient sous contrat départemental ou sous contrat DSP, le SDE 18 assure le contrôle de concession. Il vérifie que les délégataires appliquent correctement les cahiers des charges.

DSP ATTRIBUÉES EN 2012		
Communes	Délégataire	Date de signature
SANCERGUES	TOTALGAZ	08/11/2012
CHATEAUMEILLANT	TOTALGAZ	08/11/2012
CIVRAY	TOTALGAZ	08/11/2012

DSP MISE EN GAZ EN 2012	
Communes	Délégataire
MASSAY	TOTALGAZ
LOYE SUR ARNON	TOTALGAZ

DSP LANCÉES EN 2012	
Communes	
CUFFY	DAMPIERRE EN GRACAY
HERRY	ARPHEUILLES
ST GEORGES DE POISIEUX	CORNUSSE

## LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC GAZ ▼

La délégation consiste à confier la charge des travaux, de l'exploitation et de la vente d'un réseau de distribution de gaz à un prestataire appelé le concessionnaire. L'autorité concédante, le SDE 18, effectue le contrôle de concession. Il vérifie la bonne utilisation du réseau, le traitement des abonnés, le reversement de la redevance de concession.

ETAPES DE LA PROCÉDURE :

- Délibération de la Commune.
- Avis de la CCSPL.
- Lancement de la procédure d'appel d'offres par le Syndicat sur la base d'un dossier technique.
- Analyse des propositions de cahier des charges de concession de distribution de gaz et de schémas de desserte.
- Négociation avec les candidats et finalisation du cahier des charges.
- A partir de la date de notification du marché, le concessionnaire réalise à sa charge le réseau de distribution qu'il exploitera pour une durée égale à 30 ans.

PLUSIEURS CANDIDATS PEUVENT SE PRÉSENTER :

- GrDF : le réseau est alors relié au réseau de transport national.
- Des propaniers (Antargaz, Totalgaz...) : le réseau est en circuit fermé avec une ou des cuves disposées sur le territoire de la Commune.

Dans le cas d'un contrat avec un propanier, il lui est demandé d'étudier le passage au gaz naturel régulièrement pendant la durée du contrat.



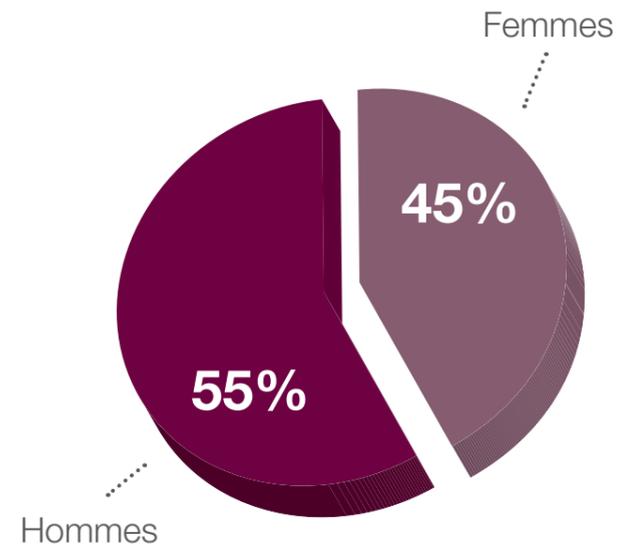
# FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT



# RÉPARTITIONS DE NOS AGENTS

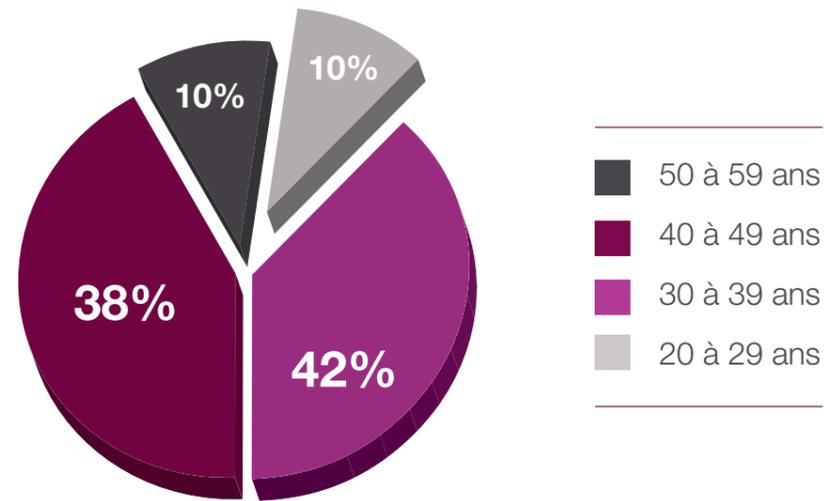
## NOS AGENTS ▼

29 agents dont 1 CDD (remplacement).

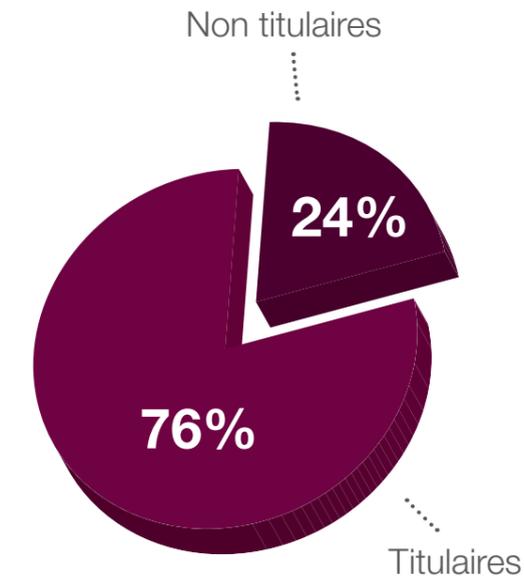


## TRANCHE D'ÂGE DE NOTRE PERSONNEL ▼

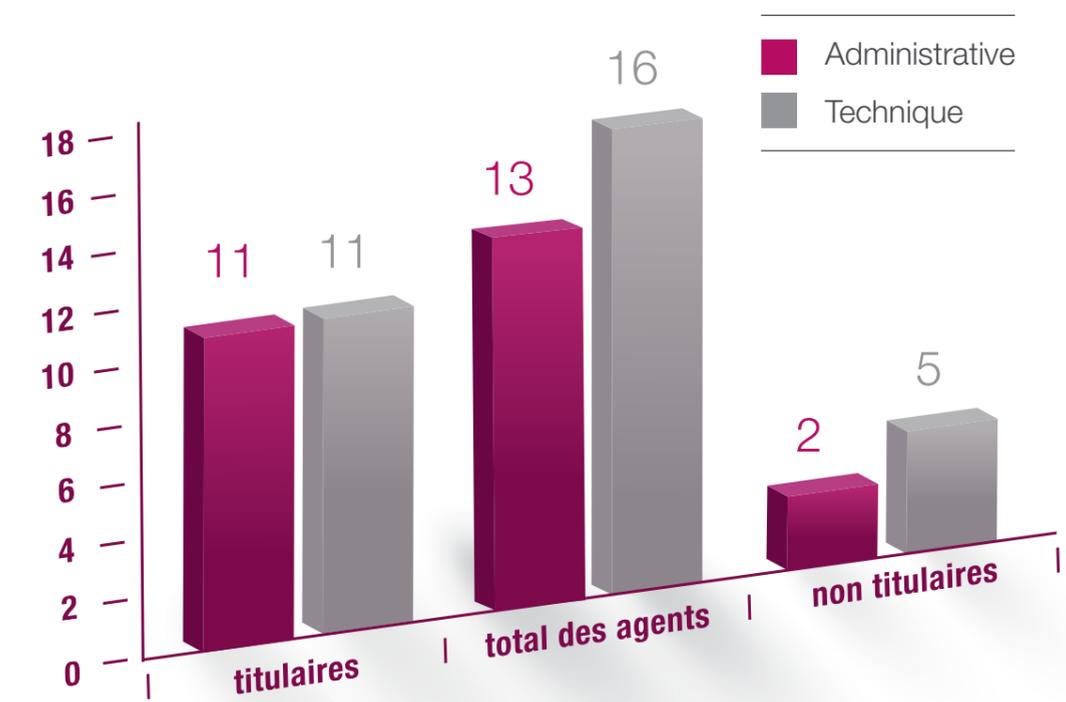
En 2012, X jours de formations ont été dispensées, soit une moyenne de X jours par agents / an.



## STATUT DE NOS AGENTS ▼



## RÉPARTITION PAR FILIÈRES ▼



## COMMUNIQUER POUR INFORMER ET VALORISER



Le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher souhaite poursuivre ses efforts sur la communication et ainsi offre à ses collectivités adhérentes une visibilité de ses actions.

Une forte identité, des principes de transparence, de gestion rigoureuse et de professionnalisme restent les maîtres-mots de sa démarche de communication.

La communication permet d'associer les adhérents aux décisions du Syndicat, de rendre compte de l'accomplissement de ses missions de service public et de relayer l'actualité nationale de l'énergie au niveau local en expliquant les interactions sur ses actions.

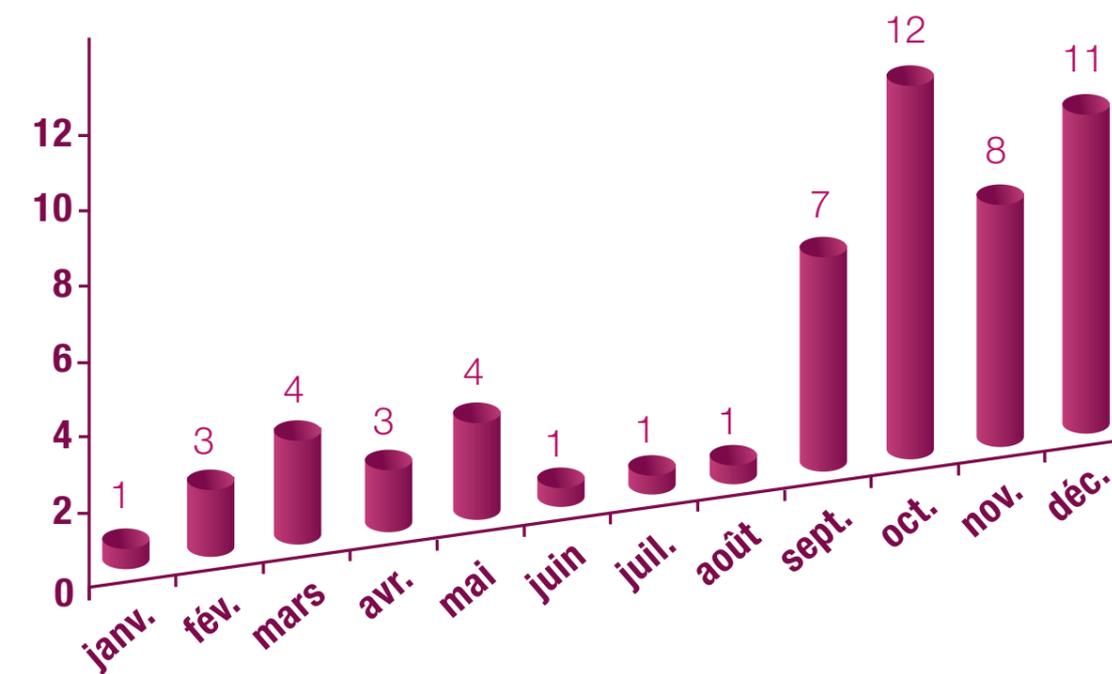
### ÉVÉNEMENTS 2012

- Après l'organisation de 4 mois de visite pour l'ensemble des élus des cantons du Département, le 29 juin 2012 a été inauguré le bâtiment du SDE 18, 1<sup>er</sup> bâtiment à énergie positive du Cher !
- Emergence du projet de déploiement des bornes de recharges électriques.

### LES PARUTIONS PRESSE

L'année 2012 compte 56 articles parus principalement dans la presse départementale.

### PARUTION PRESSE / MOIS ▼



La communication mise en œuvre par le SDE 18 accompagne les services du Syndicat dans le développement de leurs projets.

### PUBLICATIONS :

- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011
- RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2011
- BULLETINS TRIMESTRIELS



► Des réunions à taille humaine, permettant d'évoquer les questions d'actualité, ...

# Proximité

## SDE 18 : RELAIS DE PROXIMITÉ AVEC LES ÉLUS ▼

Du 4 septembre au 9 octobre 2012, Aymar de GERMAY a échangé avec chacun des délégués et des Maires du Département à l'occasion des réunions de secteurs géographiques.

Les Comités syndicaux du SDE 18 réunissent l'ensemble des délégués. Si ces réunions sont indispensables au fonctionnement du Syndicat, elles permettent difficilement d'être à l'écoute de chacun, au plus près des besoins des élus. C'est la raison pour laquelle, le SDE 18 organise chaque année des réunions de proximité.

Cette année le Président a animé 9 réunions dites « commissions géographiques » suivant les secteurs géographiques définis par le nouveau marché de travaux : 2 réunions pour les territoires du Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest et Sud-Est et 1 réunion pour le Centre.

Le Président a présenté en particulier les nouvelles dispositions du SDE 18, en matière d'éclairage public comme d'énergie. Après cet exposé, les représentants des communes ont débattu sur l'ensemble des questions.

**Ces réunions, à taille humaine, permettent d'évoquer les questions d'actualité, de recenser les besoins des Communes pour l'année N+1 et de tracer des perspectives pour le SDE 18.**

## FIDÈLE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DU CHER

En 2012, le Syndicat a poursuivi son engagement auprès de l'Association des Maires du Cher en participant pour la 3<sup>ème</sup> année à l'assemblée générale de cette dernière qui s'est tenue à AVORD à l'occasion de la Journée du centenaire de la base aérienne. Le SDE 18 est également présent en 2<sup>ème</sup> de couverture de l'Agenda des Maires.

## SDE 18, SECRÉTAIRES DE MAIRIE : RENCONTRE 2012 ▼

**Après le succès rencontré lors de la première édition de la réunion d'information à destination des secrétaires de mairie, Aymar de GERMAY a renouvelé cette rencontre.**

En février 2011, Aymar de GERMAY avait convié, pour la première fois, l'ensemble des secrétaires de mairie du Département afin de leur présenter le fonctionnement général du Syndicat.

Cette rencontre avait permis de présenter le fonctionnement du SDE 18 aux agents des Communes. En effet, si les élus sont régulièrement informés des activités du Syndicat, les secrétaires pourtant en charge de l'administration des collectivités, ne disposaient jusqu'alors d'aucune relation privilégiée avec les agents du Syndicat.

Intéressées par cette initiative, plus de 130 personnes avaient répondu à cette invitation et ont témoigné de leur satisfaction en répondant massivement à l'enquête qui leur avait été adressée les jours suivants.

Fort de cette première expérience, le Président a souhaité réitérer son invitation afin d'apporter toujours plus d'informations à ceux avec qui les échanges sont quotidiens.

Le 7 février 2012, les services du SDE 18 ont donc reçu secrétaires et élus afin de leur faire part des nouveautés :

- DT/DICT,
- Réforme des articles 49,
- Demande de certificat et d'autorisation d'urbanisme,
- Travaux de rénovation suite à la visite de maintenance,(...)

## DES ÉLUS MOBILISÉS ET ENGAGÉS ▼

En 2012, le Comité et le Bureau se sont respectivement réunis à 4 et 14 reprises afin de définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques du Syndicat :

- le vote des budgets 2012 et l'adoption des comptes administratifs 2011 ;
- les contributions ;
- diverses subventions et conventions...

# ZOOM SUR LES FINANCES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION 2012	
Excédent de fonctionnement	5 079 763,43 €
Déficit d'investissement	3 832 273,51 €
Résultat de clôture	1 247 489,92 €
RESTES À RÉALISER REPORTER SUR LE BUDGET 2013	
Dépenses d'investissement	10 125 912,74 €
Recettes d'investissement	8 862 739,86 €
Capacité d'autofinancement 2012	5,77 millions d'€
<b>TAUX D'ENDETTEMENT</b>	<b>45%</b>

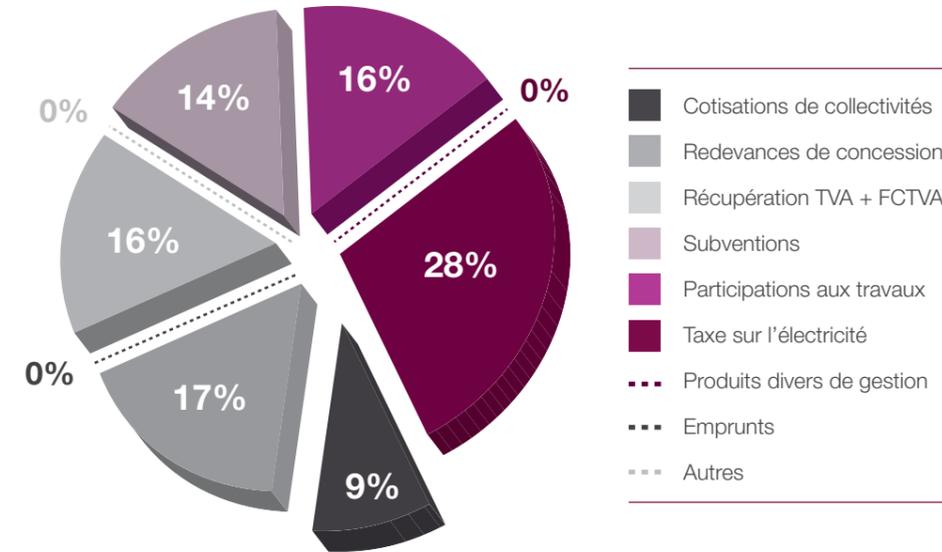
## ENCOURS DE DETTE ET TAUX D'ENDETTEMENT ▼



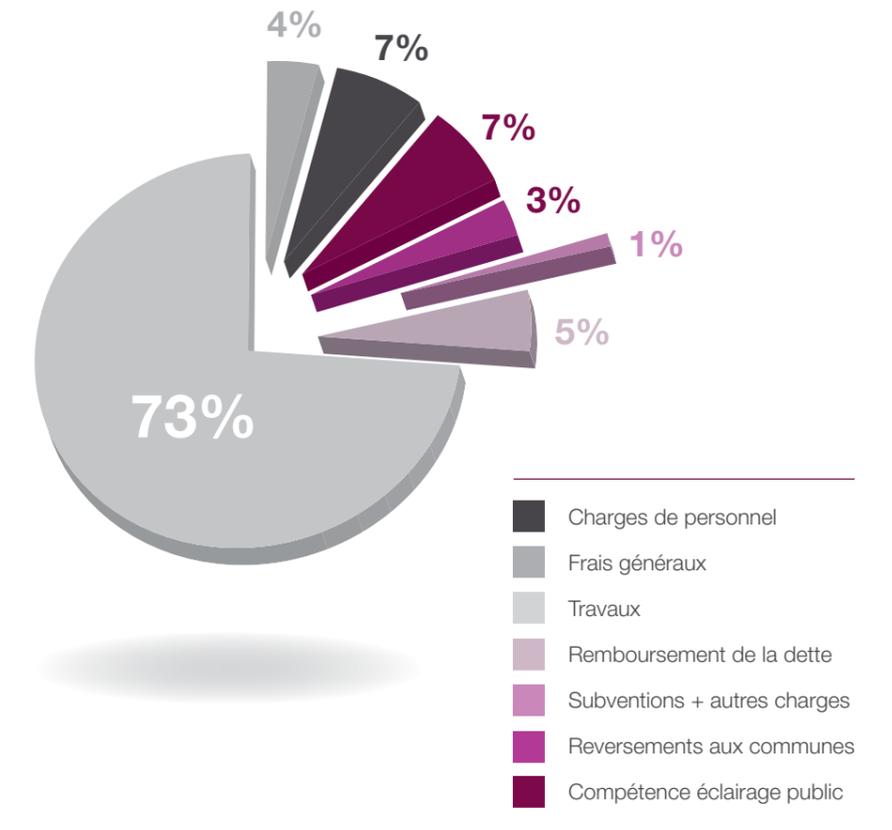
■ Encours au 31/12    ■ Taux d'endettement (encours/RRF\*)

\* Recettes Réelles de Fonctionnement

## D'OÙ VIENT L'ARGENT ? ▼



## OÙ VA L'ARGENT ? ▼



## LEXIQUE

**B.T. :** Basse Tension, valeur nominale ne dépassant pas 1000 V en courant alternatif.

**H.T.A. :** Haute Tension de catégorie A, Valeur nominale de la tension comprise entre 1000 V et 50 000 V.

**H.T.B. :** Haute Tension de catégorie B, valeur nominale de la tension supérieure à 50 000 V.

**kVA :** kilo Volt Ampère, puissance apparente.

**kW :** kilo Watt, puissance active.

**CCSPL :** Commission consultative des Services Publics Locaux.

**RRF :** Recette Réelle de Fonctionnement.

18

